

LIGUE OCCITANIE DE TAMBOURIN

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR DU 27-01-2025

CONVOQUÉS :

Mmes BENEDITO Christine, CASTILLO Célia, DETRIE Anny, GIL Angélique, ROLANDO Lou, VESSEIRE Magali.

Mrs ARRAZAT Denis, BOSQUIER Jean-Pierre, CARAYON Cécile, CASTILLO Éric, CATALAN Valentin, CLEMENT-GONZALES Thierry, GAFFET Gérald, GROLIER Sébastien, JULIAN Pierre, LABARIAS Bernard, LAMOLLE Sylvain, OM Patrice, PASTOR Jean-Michel, ROUSSE Paul.

INVITÉS :

M. LAMOLLE Max.

VAN LOO Roy et POIRIER Luka (contrats civiques)

PRESENTS : Mmes BENEDITO Christine, DETRIE Anny, GIL Angélique, VESSEIRE Magali.

Mrs ARRAZAT Denis, CASTILLO Éric, CATALAN Valentin, CLEMENT-GONZALES Thierry, GAFFET Gérald, GROLIER Sébastien, JULIAN Pierre, LABARIAS Bernard, LAMOLLE Sylvain, , ROUSSE Paul. M. LAMOLLE Max

EXCUSES :

Mmes Célia CASTILLO, Cécile CARAYON.

Mrs ROLANDO Lou, , BOSQUIER Jean-Pierre, OM Patrice, PASTOR Jean-Michel.

ORDRE DU JOUR

-  Commission championnat
-  Commission règlement
-  Commission communication
-  Commission discipline
-  Commission électorale
-  Divers

Début de la réunion à 19h00

Commissions

✚ Championnat jeunes :

- le CD a acté le classement et les 4 vainqueurs du championnat salle 2024/2025
- la CD a validé la nouvelle tarification pour l'organisation des plateaux salle pour les saisons futures soit :
 - 50 € de 9h à 12h
 - 75 € de 9h à 14h
 - 100 € de 9h à 17h
- La convention pour l'organisation des plateaux salle sera envoyée par les clubs organisateurs une seule fois, en début d'année. Les factures devront être toujours adressées à la LOT pour obtenir un remboursement
- vote pour la proposition d'accorder des dérogations aux clubs pour le niveau d'engagement de leur équipe : oui à l'unanimité
- la commission championnat a le feu vert pour organiser dès que possible une journée avec les mini-poussins
- engagement obligatoire coupes jeunes avec invitation équipes hors Occitanie.
- défraiement de 100 € au club organisateur des finales coupes jeunes
- récompenses : toutes les équipes poussins et benjamins recevront des coupes et médailles. Les équipes minimes et cadets recevront des tee shirts et les vainqueurs des tee shirts et tambourins

✚ Championnat séniors

- Le championnat se déroulera par match A/R entre les 8 équipes engagées
- Engagement coupe Pailhou obligatoire, les clubs hors Occitanie sont invités
- Finale Nelson Pailhou les 9 et 10 aout 2025

✚ Commission règlement : élection des membres et du président

Président : Max LAMOLLE

Membres de la commission : Magali VESSEIRE, Denis ARRAZAT, Bernard LABARIAS

✚ Communication : recrutement en cours

✚ Commission électorale : élection des membres et du président
Président : Valentin CATALAN
Assesseurs : Sylvain LAMOLLE, Gerald GAFFET

✚ Commission discipline : élection président et membres
Président : Christine BENEDITO
Membres : 4 clubs seront tirés au sort (2 titulaires, 2 suppléants)

Divers

✚ Stage : Bernard LABARIAS va prendre en charge la reprise des stages (recherche ou formation directeur, éducateur etc. ..)

Fin de la réunion : 21h00

Le secrétaire général
Thierry CLEMENT-GONZALES



Fait à Montpellier le 27/01/2025

Le président
Denis ARRAZAT



ANNEXES

EMARGEMENT

	Nom	Prénom	Qualité	Prévisio	Réel	Signature
1	BENEDITO	Christine	Membre CD	X	X	
2	CASTILLO	Célia	Membre CD	Excusée	Excusée	
3	DETRIE	Anny	Membre CD	X	X	
4	ROLANDO	Lou	Membre CD	Excusée	Excusée	
5	VESSEIRE	Magali	Membre CD	X	X	
6	ARRAZAT	Denis	Président	X	X	
7	BOSQUIER	Jean-Pierre	Membre CD	Excusé	Excusé	
8	CARAYON	Cécile	Secrétaire général adjointe	Excusé	Excusé	
9	CASTILLO	Eric	Vice-président	X	X	
10	CATALAN	Valentin	Trésorier adjoint	X	X	
11	CLEMENT-GONZALEZ	Thierry	Secrétaire général	X	X	
12	GAFFET	Gérald	Secrétaire général adjoint	X	X	
13	GIL	Angelique	Vice-présidente	X	X	
14	GROLIER	Sébastien	Membre CD	X	X	
15	JULIAN	Pierre	Membre CD	X	X	
16	LABARIAS	Bernard	Trésorier	X	X	
17	LAMOLLE	Sylvain	Membre CD	X	X	
18	OM	Patrice	Membre CD	Excusé	Excusé	
19	PASTOR	Jean-Michel	Membre CD	Excusé	Excusé	
20	ROUSSE	Paul	Médecin	X	X	

INVITES

21	Mr	LAMOLLE	Max	Conseiller président	X	X	
22		VAN LOO	Roy	SERVICE CIVIQUE	X	X	
23		POIRIER	Luka	SERVICE CIVIQUE	X	X	

Article 13

Le comité directeur réunit au moins trois fois par an. Il est convoqué par le président de la Ligue; la convocation est obligatoire lorsqu'elle est demandée par le quart des membres.

Le comité directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins des membres est présent.

Présente	14	14	Présente
Excusée	6	6	Excusée
Sans réponse	0	0	Absents
Invité(e)s	3	3	
Total prévu	17	17	Total réel